



métropole
ROUEN NORMANDIE

Département Espaces Publics et Mobilité Durable
Direction Laboratoire Territoire et Mobilités

Rouen, le 05 MARS 2024

N/Réf. : JD/CC/FV/IR/24-1320

Dossier suivi par Clément Contant

☎ 02.35.52.93.07

E-mail : clement.contant@metropole-rouen-normandie.fr

Objet : Enquête Publique - Plan de Mobilité

P.J. : - Arrêté n°DEPMD 24.084 du Président de la Métropole Rouen Normandie du 1^{er} mars 2024
- Affiche d'avis d'enquête publique en format A2
- Certificat d'affichage de l'avis d'enquête publique
- Plusieurs exemplaires de l'affiche de communication en format A3

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

Le projet de Plan De Mobilité (PDM) a fait l'objet d'un arrêt en Conseil Métropolitain le 25 septembre dernier. Un nouveau temps fort dans l'élaboration du projet en découle ; il s'agit de l'organisation de l'enquête publique. Celle-ci précèdera le vote d'approbation du Conseil Métropolitain prévu au second semestre de l'année 2024.

Cette enquête publique va se dérouler du lundi 25 mars (9h) au vendredi 26 avril 2024 (17h) inclus. La commission d'enquête a été désignée par le tribunal administratif, elle est composée de 5 commissaires enquêteurs :

- Madame Natacha LECOQ (Présidente de la commission)
- Madame Pascale BOGAERT
- Madame Ghislaine CAHARD
- Madame Martine HEDOU
- Monsieur Gilles FAVARD

Dans ce cadre, votre commune a été désignée lieu d'enquête par la commission d'enquête. A ce titre, la commission souhaite tenir une permanence dans les locaux de votre mairie, aux dates et heures précisées dans l'avis d'enquête publique ci-joint. Je vous remercie par avance de bien vouloir prévoir un espace permettant d'accueillir cette permanence.

Métropole Rouen Normandie
Le 108
108 allée François Mitterrand
CS 50589
76006 ROUEN CEDEX

Tél. 02 35 52 68 10 - Fax 02 35 52 68 59
www.metropole-rouen-normandie.fr

Par ailleurs, durant toute la durée de l'enquête, chaque lieu d'enquête devra mettre à disposition du public :

- Un dossier d'enquête publique rassemblant tous les documents nécessaires à la bonne compréhension du projet de PDM ;
- Un registre d'enquête papier pour le recueil d'observations.

Ces éléments seront déposés en Mairie en amont de l'enquête publique par les services de la Métropole Rouen Normandie.

Nous vous transmettons dès à présent :

- L'arrêté d'enquête publique, pour information ;
- L'avis d'enquête publique à afficher accompagné d'un certificat d'affichage à nous retourner rempli et signé à l'issue de l'enquête ;
- Des supports de communication à afficher, en amont et durant toute la durée de l'enquête, dans les principaux lieux de vie.

S'agissant du dernier temps d'expression avant le vote d'approbation du Conseil Métropolitain prévu au second semestre de l'année 2024, nous vous remercions par avance pour votre participation et le relai que vous pourrez en faire via vos propres canaux communaux (Journal électronique d'information, journal et site internet communaux, réseaux sociaux, ...).

Les services de la Métropole Rouen Normandie (Clement.CONTANT@metropole-rouen-normandie.fr 02-35-52-93-07 / Julien.DANIEL@metropole-rouen-normandie.fr 02-35-52-92-24) restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie de croire, Madame la Maire, Monsieur le Maire, en l'assurance de ma considération distinguée.

Pour le Président et par délégation
Le Vice-Président en charge de la mobilité,

métropole
ROUENORMANDIE



Cyrille MOREAU